

Ae Citopen

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG | VOLUME 6









Actualités

Propriétaires de frênes, avez-vous consulté un arboriculteur?

Vous êtes propriétaire d'un frêne? Il vous faudra tôt ou tard intervenir pour préserver votre arbre... ou l'abattre. Consultez sans tarder un professionnel pour obtenir un avis. Pour choisir ce professionnel, consultez le site Internet de la Société internationale d'arboriculture Québec à SIAQ.org.

Si votre frêne ne montre aucun signe de dépérissement, il est recommandé de le faire traiter contre l'agrile du frêne. S'il présente des signes de dépérissement, le professionnel pourra vérifier si l'agrile est en cause et si le dépérissement observé est irréversible.

Comment identifier un frêne

- Les branches et feuilles opposées : chacune des branches est jumelée à une branche de l'autre côté, de façon symétrique.
- L'écorce : jeune, l'écorce apparaît souvent lisse et rougeâtre. Sur des troncs plus gros, on observe des losanges réguliers.
- Les feuilles composées : les feuilles du frêne sont composées d'un nombre impair de petites feuilles appelées folioles, au nombre de 5 à 11.

Branches d'arbres feuillus : une collecte spéciale!

Les branches d'arbres feuillus ne doivent pas être mises à la poubelle ou avec les autres résidus verts. Pour limiter la propagation de l'agrile du frêne, elles font, encore cette année, l'objet d'une collecte spéciale. Pour vous en départir, il suffit d'appeler au 311 et de les déposer sur votre terrain, en bordure de rue.

Les branches de conifères (1 m de long et 5 cm de diamètre maximum) doivent quant à elles être déposées avec la collecte des résidus verts.

Pour plus d'information, communiquez avec le 311 ou consultez le ville.montreal.qc.ca/agrile ț 🖡



Alertes citoyennes : un service maintenant bilingue

Le service d'Alertes citoyennes est un outil qui permet à l'arrondissement de CDN-NDG de vous informer en temps réel de situations prioritaires pouvant avoir un impact sur vos habitudes de vie.

Maintenant une version bilingue des Alertes citoyennes est disponible! Jusqu'à tout récemment offert uniquement en français, ce service connaissait un vif succès. L'arrondissement souhaitait tout de même rejoindre un public plus large et s'adresser à la communauté anglophone.

Après avoir validé la pertinence et l'efficacité du service d'Alertes citoyennes, cette deuxième étape de développement était incontournable afin d'obtenir un pourcentage optimal de pénétration dans les foyers. Éventuellement, l'arrondissement pourra être en contact direct avec l'ensemble de ses citoyens et leur transmettre rapidement de l'information en cas de besoin.

Pour vous abonner, consultez le site alertescitoyennes.com/montreal et inscrivez votre adresse courriel. C'est simple et gratuit!



Présence du public au CCU

Vous vous intéressez à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire? Saviez-vous que les citoyens peuvent désormais assister aux réunions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)?

Le rôle du CCU

Il étudie, entre autres, les demandes relatives à une dérogation mineure, à un plan d'aménagement d'ensemble ou à un plan d'implantation et d'intégration architecturale. Il donne par la suite des recommandations au conseil d'arrondissement qui décide de les entériner ou non.

Prochaines réunions

8 mai	20 mai	5 juin	17 juin
17 juillet	7 août	19 août	4 septembre
16 septembre	9 octobre	21 octobre	6 novembre

Notez toutefois qu'aucune période de questions n'est prévue et que la présence du public ne doit pas nuire, retarder ou influencer le travail d'analyse et de recommandation du CCU. Les questions relatives aux dossiers traités doivent être posées aux élus lors des séances du conseil d'arrondissement ou des consultations publiques. Les réunions ont lieu au quatrième étage du 5160, boulevard Décarie, à 18 h 15.

Frênes en bordure de rues et dans les parcs

L'arrondissement poursuit cette année la lutte sur le domaine public : traitement préventif de frênes sains, dépistage, abattage, plantation et valorisation du bois des arbres abattus. Quelque 200 frênes publics ont été abattus en mars dans notre arrondissement, principalement en bordure de rues, pour lutter contre l'agrile du frêne. L'arrondissement priorisera la plantation d'arbres dans les sites où des frênes ont été abattus.

Environnement

Distribution gratuite de fleurs

Grande distribution de Tagètes patula Disco Orange, d'impatiens Nouvelle Guinée Divine rouge cerise et blanches, de compost et de paillis.

Pour qui:

Résidants de l'arrondissement (preuve de résidence requise)

Quand:

Samedi 24 mai, dès 9 h

Où:

- Chalet du parc de Kent (angle de la Côte-des-Neiges et de Kent)
- Chalet du parc Jean-Brillant (angle Jean-Brillant et Decelles)
- Chalet du parc Macdonald (5355, avenue Clanranald)
- Chalet du parc William-Bowie (angle Patricia et Fielding)
- Chalet du parc Notre-Dame-de-Grâce (angle Sherbrooke O. et Girouard)
- Chalet du parc William-Hurst (angle Kensington et de Terrebonne)

Les quantités sont limitées à 24 fleurs par adresse. Les premiers arrivés seront les premiers servis. La quantité de compost se limite à 25 litres par personne. Prévoyez des sacs, des contenants ou une brouette pour le transport.



Si vous souhaitez contribuer à la lutte aux îlots de chaleur et verdir votre quartier, le programme de ruelles vertes de CDN-NDG est là pour vous donner un coup de pouce et vous accompagner dans vos démarches. En effet, des montants pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ seront attribués par projet.

Que ce soit par la plantation d'arbres, d'arbustes fruitiers ou de vignes, par l'installation de bacs à fleurs ou par l'aménagement de bandes végétales, vous êtes invités à soumettre un projet de verdissement de ruelle à votre éco-quartier.

Trois étapes faciles pour commencer :

- 1. Présentez votre projet à l'éco-quartier en remplissant le formulaire à cet effet. Il sera ainsi évalué afin d'en valider l'admissibilité au programme.
- 2. Assurez-vous d'avoir un appui majoritaire (51 %) des riverains.
- 3. Formez un comité de verdissement composé d'un minimum de trois riverains.

Et c'est parti! À vous de transformer votre ruelle en havre de fraîcheur!

Information:

514 738-7848

Éco-quartier de Côte-des-Neiges6767, ch. de la Côte-des-Neiges
bureau 591

Éco-quartier de Notre-Dame-de-Grâce

6575, avenue Somerled bureau 206 514 486-2727

Les collectes

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Le dimanche 1^{er} juin, de 9 h à 17 h, dans la cour de la voirie municipale du 2140, avenue Madison.

Débarrassez-vous de vos restants de peinture, piles, aérosols, huiles à moteur, batteries d'automobiles, néons, ampoules fluocompactes, bombonnes de propane, produits chimiques, etc. Les produits électroniques (téléviseurs, ordinateurs, écrans, télécopieurs, imprimantes, etc.) peuvent être aussi apportés lors de cette journée de collecte spéciale.

Il est important de NE PAS DÉPOSER les RDD en bordure de rue avec les ordures ménagères, car ils augmentent radicalement les risques pour la santé, en plus de nuire au bon fonctionnement des équipements de collecte.

À noter que vous pouvez aussi apporter vos RDD à l'écocentre Côte-des-Neiges (6925, chemin de la Côte-des-Neiges) tout au long de l'année.

Collectes régulières les jours fériés

Les collectes des ordures ménagères, des objets volumineux et des matières recyclables auront lieu selon l'horaire régulier lors des jours fériés suivants : la Journée nationale des patriotes (19 mai), la fête nationale du Québec (24 juin) et la fête du Canada (1er juillet).

Collecte de résidus verts

Cette année, sur le territoire de CDN-NDG, on procède à la collecte des résidus verts les mercredis, du 23 avril au 28 mai, puis du 17 septembre au 19 novembre.

Placés dans des sacs en papier ou dans des contenants rigides réutilisables, ils doivent être déposés en bordure de rue (comme les ordures ménagères) entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte. En tout temps, les résidus verts peuvent être apportés à l'écocentre Côte-des-Neiges situé au 6925, chemin de la Côte-des-Neiges.

Matières acceptées

- les résidus de jardin et de potager
- les rognures de gazon
- les branches de conifères (maximum 1 m de long et de 5 cm de diamètre)
- les feuilles mortes

Matières refusées

- les branches de feuillus
- la terre et les pierres
- les souches et troncs d'arbre
- les résidus alimentaires
- la litière d'animaux

Collecte spéciale des branches de feuillus

Les branches d'arbres feuillus sont exclues de la collecte de résidus verts; elles font l'objet d'une collecte spéciale (voir information en page 2).



Travaux

Chantiers importants

De nombreux chantiers se succéderont sur tout le territoire de l'arrondissement au cours de l'été, et jusqu'à tard cet automne, afin d'améliorer les infrastructures municipales.

À Notre-Dame-de-Grâce

Des travaux majeurs se déroulent autour du nouveau Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qui doit ouvrir ses portes en 2015. C'est à ce moment que la réfection du boulevard Décarie entre la rue Saint-Jacques et le boulevard De Maisonneuve devrait être complétée. Toutefois, il sera possible de circuler sur des voies réduites dès juillet 2014 puisqu'un pavage temporaire sera coulé sous le viaduc du Canadien Pacifique, près de l'avenue Crowley.

L'intersection De Maisonneuve/Décarie/Upper-Lachine sera reconfigurée dans une phase ultérieure. Un lien cyclable sera maintenu.

Toujours dans le même secteur, les travaux de réhabilitation d'une conduite sous la rue Sherbrooke Ouest, entre les avenues Northcliffe et Grey, devraient être terminés à la fin juillet. La correction de ce problème aura des effets bénéfiques pour les citoyens victimes de refoulement d'égout lors des épisodes de fortes pluies.

Quant au remplacement du viaduc Saint-Jacques, le MTQ compte compléter ses travaux en 2015.

Du côté de Côte-des-Neiges

Ce seront surtout des travaux d'aqueduc qui occuperont les travailleurs du côté de Côte-des-Neiges avec la réhabilitation d'une importante conduite d'eau sur le boulevard Décarie en direction sud. En retenant la technique de gainage sans tranchée, seule une voie sera bloquée entre les chemins Queen-Mary et de la Côte-Saint-Luc, et ce, pour une durée de 12 semaines. Début des travaux : fin juin.

La mise aux normes de l'édicule du Métro Snowdon suit son cours et les entraves sur rue resteront en place jusqu'en janvier 2016.

C'est sur le boulevard Édouard-Montpetit que le chantier le plus imposant sera entrepris. En effet, deux conduites d'eau seront remplacées entre l'avenue Vincent-d'Indy et le chemin de la Côte-des-Neiges. Les travaux seront réalisés en plusieurs étapes, mais la première phase se déroulera jusqu'en décembre prochain. Des entraves importantes sont à prévoir. Une voie de circulation sera maintenue en direction ouest alors que la direction est sera barrée. Des chemins de détour seront proposés par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et des réaménagements de certaines intersections seront réalisés avant les travaux afin de faciliter la circulation. Une zone importante dans le périmètre des travaux sera interdite au stationnement sur rue. Cependant, des ententes ont été convenues pour obtenir des accès de stationnement pour les riverains touchés. Considérant l'importante population étudiante qui circule dans le secteur, une attention particulière sera accordée pour sécuriser les passages pour piétons.

Finalement, le chemin de la Côte-des-Neiges sera repavé définitivement à la suite des travaux d'aqueduc réalisés dans les dernières années.

Ces travaux importants s'ajoutent à de nombreux autres de moindre envergure.

En complément d'information, nous vous invitons à consulter le site Info-travaux : ville.montreal.qc.ca/chantiers.

C'est le moment de pr à entreprendi transformat arb rev te

Vous rénovez cet été

C'est le moment de procéder à une demande de permis si vous songez à entreprendre un projet de construction, de rénovation ou de transformation à la maison au cours de l'été. L'abattage d'un arbre, le remplacement d'escaliers, de fenêtres et du revêtement extérieur ainsi que la construction d'une terrasse sont au nombre des projets qui requièrent un permis.

Pour obtenir des informations sur ce que prévoit la réglementation, **consultez la section Permis et autorisations** sous l'onglet Services aux citoyens de notre site Internet.

Réfection des rues locales

Les travaux prévus au Programme de réfection routière sont sur le point de commencer dans les rues de l'arrondissement. Ces chantiers de courte durée seront plus nombreux cette année puisque les travaux qui étaient planifiés pour 2013 s'y ajoutent. Ces derniers n'ont pu être réalisés l'an passé en raison de délais d'approbation des soumissionnaires par l'Autorité des marchés financiers.

Voici les tronçons de rues et de trottoirs qui feront l'objet de travaux cette année.

Rues locales de à par district

SNOWDON

Badgley	Kindersley	Ostell
Clanranald	Van Horne	Plamondon
Isabella	Mountain Sights	Westbury
Lemieux	Dornal	Fulton
Lemieux	Fulton	Jean-Brillant
Lemieux	Jean-Brillant	Isabella
Westbury	de la Peltrie	Van Horne
Labarre	de la Savane	de Sorel *
Montain Sights	Van Horne	Plamondon *
Saint-Kevin	Lemieux	Victoria *
Bourret	Lemieux	Victoria
Circle (N/E)	Ponsard	Glencairn
Circle (S/O)	Ponsard	Glencairn

DARLINGTON

Linton (N)	de la Côte-des-Neiges	Decelles
Barclay	Wilderton	de Vimy
Goyer	Darlington	Bedford
Mackenzie	Victoria	Lavoie
de Dieppe	Jean-Talon	Kirkfield *
Churchill	Kirkfield	Glencoe *
Barclay	Decelles	Decelles *
Hillsdale	Van Horne	fin de rue *
Darlington	Place Darlington	de Kent
Bourret	Victoria	Lavoie
Mackenzie	Lavoie	Légaré

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Melrose	Notre-Dame-de-Grâce	de Monkland
Melrose	Somerled	de la Côte-Saint-Luc
Hingston	de Monkland	de Terrebonne
d'Oxford	de Monkland	de Terrebonne *
Marcil	Sherbrooke	de la Côte-Saint-Antoine *
Royal	de la Côte-Saint-Antoine	Notre-Dame-de-Grâce
Melrose	Sherbrooke	de la Côte-Saint-Antoine
Prud'homme	De Maisonneuve	Sherbrooke
Rulmer	De Maisonneuve	fin de rue

CÔTE-DES-NEIGES

Gatineau	de la Côte-Sainte-Catherine	Édouard-Montpetit
Souart	Linton	Ellendale
Isabella	Lavoie	Légaré
Hudson	Linton	Van Horne
Cedar	Roslyn	Kingston
de Soissons	Darlington	Plantagenet *
Willowdale	Louis-Colin	Darlington *
Louis-Colin	Édouard-Montpetit	Willowdale *
Lacombe	Gatineau	Decelles *
Troie	Decelles	Gatineau
Miller	Roslyn	Cedar
Jean-Brillant	Gatineau	de la Côte-des-Neiges

LOYOLA

Chester	Doherty	MacMahon
Mayfair	Sherbrooke	De Maisonneuve
Harley	Elmhurst	limite de l'arrondissement
Saint-Ignatius	Fielding	Chester
Belmore	Sherbrooke	de Terrebonne
Patricia	Chester	Fielding *
Mariette	Fielding	Somerled
Cassidy	Prince-of-Wales	Cavendish
Montclair	de Monkland	de Terrebonne
Kensington	Godfrey	de Monkland

* Réparation de la chaussée par l'application d'un revêtement mince d'asphalte.

Activités et loisirs

Quoi faire cet été?



Aire d'animation du parc Jean-Brillant

Vous étiez nombreux l'été dernier à prendre part aux activités offertes à l'aire d'animation du parc Jean-Brillant. Encore cette année, l'arrondissement a prévu une programmation pour plaire à tous.

À compter du 4 juillet et jusqu'à la fin août, vous pourrez profiter gratuitement de nombreux spectacles et d'activités en plein air. En voici un aperçu:

Lundi: Bébé-conte

(deux fois par mois)

Mardi: Zumba Mercredi: Qi Gong

Jeudi: Découverte de diverses

danses

Vendredi : Spectacles de musique

et de théâtre

Samedi: Cinéma dans le parc

Une troupe de danse contemporaine vous réserve plusieurs surprises durant l'été!



Les pianos publics

De retour dès le 4 juillet dans les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce. Le thème du cinéma muet sera à l'honneur!

La Semaine des arts NDG

Du 16 au 24 août

Toit vert

Profitez de la belle terrasse sur le toit vert de la bibliothèque et de la maison de la culture de Côte-des-Neiges (5290, ch. de la Côte-des-Neiges)!

Art visuel

Admirez les six expositions présentées dans les deux maisons

de la culture.

Tous les détails sont à venir. Surveillez les comptes Facebook de l'arrondissement CDN.NDG Maison de la culture de Côte-des-Neiges Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce

Camps de jour

L'été est à nos portes et les périodes d'inscription pour les camps de jour sont en cours. Pour connaître les dates limites d'inscription et tous les détails concernant les clubs de vacances offerts dans CDN-NDG, **visitez la section Installations sportives et récréatives** de notre site Internet, sous l'onglet Activités et loisirs.

Bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce 3755, rue Botrel

Bibliothèque Côte-des-Neiges

5290, chemin de la Côte-des-Neiges

Mardi et mercredi : de 12 h à 20 h Jeudi et vendredi : de 10 h à 18 h Samedi et dimanche : de 10 h à 17 h

Bibliothèque Benny 3465, avenue Benny

Bibliothèque Interculturelle 6767, chemin de la Côte-des-Neiges

Partagez vos bonnes

Les boîtes Livre-service vous atten-

dent afin de remettre en circulation

vos coups de cœur littéraires. Le

principe est simple : il suffit de laisser

dans une « boîte à livres » un bouquin

qui vous a captivé, en prendre un

autre, que vous rapporterez éventu-

ellement ou non. C'est sans frais, sans

inscription requise et sans obligation.

Les boîtes à livres sont au nombre de

• au bureau Accès Montréal

• au parc Macdonald

• à la place Darlington

métro Plamondon

· au parc Jean-Brillant

(5160, boulevard Décarie)

• aux abords de la station de

Université-de-Montréal

l'Université Concordia

avenue Westmore)

métro Vendôme

Saint-Raymond

La Maison Verte

et avenue Melrose)

Monkland et Marcil

• aux abords de la coop

(angle rue Sherbrooke O.

(angle rue Sherbrooke O. et

aux abords de la station de

à l'intersection des avenues de

• au Centre communautaire de

• aux abords de la station de métro

• aux abords du CHU Sainte-Justine

aux abords du campus Loyola de

lectures!

douze:

Lundi : de 10 h à 17 h Mardi et mercredi : de 12 h à 20 h Jeudi et vendredi : de 10 h à 18 h Samedi : de 10 h à 17 h

Pataugeoires

Les pataugeoires de l'arrondissement sont réservées aux enfants de huit ans et moins. L'entrée est gratuite.

- Parc de la Confédération
- Parc de Kent
- Parc Rosemary-Brown
- Parc Van Horne
- Parc Jean-Brillant
- Parc Loyola
- Parc Macdonald
- Parc Trenholme

Jeux d'eau

Ouverts dès la fin mai (selon les conditions météorologiques).

- Parc Notre-Dame-de-Grâce
- Parc Mackenzie-King
- Parc de Kent
- Parc Jean-Brillant
- Parc de la Savane
- Parc Benny
- Parc Nelson-Mandela
- Parc Georges-Saint-Pierre (Travaux en cours. Ouverture prévue au cours de l'été.)

Pour les adresses et les horaires des pataugeoires et des jeux d'eau, visitez la section Installations sportives et récréatives, sous l'onglet Activités et loisirs du site Internet de l'arrondissement.

Piscines extérieures

L'accès aux deux piscines extérieures de l'arrondissement est gratuit en tout temps. Pour toute question avant la date d'ouverture, composez le 311.

Piscine de la Confédération

6265, avenue Biermans, 514 872-1125 Du 21 juin au 17 août Tous les jours de 11 h 30 à 19 h

6262, chemin Hudson, 514 872-4697 Du 21 juin au 17 août

Piscine de Kent



Nouveaux horaires des bibliothèques

à compter du 1er juin :

L'arrondissement et vous

Restez branché sur votre arrondissement!

Sur Twitter



Prenez part à la discussion et utilisez les mots-clics suivants :

#CDNNDG #PolMtl

Échangez avec vos élus :

- @racopeman
- @magdapopeanu
- @lionelperez
- @MarvinRotrand
- @DenisCoderre

Et restez informé:

- @MTL_Ville
- @MTL_Circulation
- @MTL 311

Sur Facebook



CDN.NDG



Plus de mille personnes aiment notre page. Faites partie de la communauté!

*Notez que les médias sociaux ne sont pas des plateformes pour déposer une requête ou une plainte officielle. Pour assurer un suivi de vos demandes, communiquez avec le bureau Accès Montréal.

Avec les Alertes citoyennes



Soyez informé par courriel, en temps réel, de situations qui ont un impact sur votre quotidien. Inscrivez-vous : alertescitoyennes.com/montreal

Sur notre site Web et en Webdiffusion

De la webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement aux horaires des bains libres, en passant par les collectes domestiques, vous trouverez toute l'information dont vous avez besoin.

ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg



Au bureau Accès Montréal



En personne : 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Au téléphone : 311

Par courriel: cdnndg@ville.montreal.qc.ca

Vos élus



Russell Copeman
Maire de l'arrondissement

☐ russell.copeman@
ville.montreal.cc.ca



Magda Popeanu
Conseillère du district
de Côte-des-Neiges

☑ magda.popeanu@
ville.montreal.gc.ca



Peter McQueen
Conseiller du district
de Notre-Dame-de-Grâce

peter.mcqueen@
ville.montreal.qc.ca



Marvin Rotrand
Conseiller du district
de Snowdon
☑ mrotrand@
ville.montreal.gc.ca



Jeremy Searle
Conseiller du district
de Loyola

☑ jeremy.searle@
ville.montreal.ac.ca



Lionel Perez
Conseiller du district
de Darlington
☑ lionel.perez@
ville.montreal.qc.ca

Pour rejoindre vos élus par téléphone : 514 872-4863

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

- Lundi 2 juin
 Centre sportif de NDG
 (6445. avenue de Monkland)
- Mercredi 25 juin Édifice Cummings (5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine)
- Lundi 11 août 6767, ch. de la Côte-des-Neiges
- Mardi 2 septembre
 Centre sportif de NDG
 (6445, avenue de Monkland)

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement débutent à 19 h. Les citoyens désirant participer à la période de questions doivent s'inscrire au comptoir d'accueil de 18 h 15 à 18 h 45. En début de séance, un tirage au sort est effectué afin de déterminer dans quel ordre les citoyens prennent la parole.

Vous ne pouvez pas assister à une séance? Visionnez-la, en direct ou en différé, à partir de notre site Web!





Après 5 ans d'existence, Le Citoyen fait peau neuve en rajeunissant sa grille graphique et en revoyant son contenu. Désormais, l'information sera axée principalement sur les événements à venir et sur les activités municipales ayant un impact sur le territoire de CDN-NDG.

Avec la popularité croissante des autres plateformes de diffusion de l'information, le nombre de parutions passera de quatre à deux éditions par année. Elles seront distribuées au printemps et à la rentrée scolaire. Le répertoire des activités de loisir et sportives sera toujours publié dans l'édition du mois d'août.

N'oubliez pas de vous brancher sur notre fil Twitter, de fréquenter notre page Facebook, de consulter notre site Web et de vous abonner aux Alertes citoyennes pour ne rien manquer et rester informé de ce qui se passe dans notre arrondissement.